

REUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE HAUT-ALLIER

18 novembre 2010
SMAT Haut-Allier

COMPTE-RENDU

Contact :

Commission Locale de l'Eau

Structure porteuse : *Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier (S.M.A.T.)*

42 avenue Victor Hugo – BP 64

43300 Langeac

Tél. 04 71 77 28 30 – Fax 04 71 77 19 14

Email : a.mignon@haut-allier.com

Présences

Membres du bureau présents:

M. RAVAT : Maire de Monistrol-d'Allier et Président de la CLE
M. NOËL-BARON : Maire de Chanteuges, Vice président de la CLE
M. SOUCHON : Représentant de l'Établissement Public Loire
M. SIMEON : Agence de l'Eau Loire Bretagne
M. REVEILLEZ : DDT 43
M. MARTIN : Représentant de la Fédération de Pêche de la Haute-Loire
M. POMMAREL : Conseil Régional d'Auvergne
M. BONNET : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Membres du bureau excusés :

Mme MARCHAND : EDF Unité Production Centre
Mme BEAUFORT : Maire de Rageade

SMAT du Haut-Allier :

Melle SIMON : Responsable administrative
Melle MIGNON : Animatrice du SAGE
M. BERNARD : Animateur Natura 2000
M. BUCZKO : Animateur du SAGE

Participants comité technique :

M. MARCHAND : DDT 43
M. NICOLAS : Fédération de Pêche de la Haute-Loire et de Protection du Milieu Aquatique Haute-Loire
M. IDOUX : Fédération de Pêche de la Haute-Loire et de Protection du Milieu Aquatique Haute-Loire
M. BON : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques – Département Lozère
M. PINEL : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques – Département Haute-Loire
Mme PROUHA : Fédération de Pêche de la Haute-Loire et de Protection du Milieu Aquatique Lozère
M. DUPONT : GAL 3 sources – Animateur CT Naussac
M. AUJOULAT : SICALA – Animateur CT Affluents Langeadois de l'Allier
M. ROME : Maire de Blassac
M. POULAIN : SICALA – Animateur CRE Senouire

Bureaux d'études :

M. DROIN pour le bureau CESAME
M. VINDRY pour le bureau Autrement Dit

Ordre du jour

- Présentation des bureaux d'études et de leur méthodologie de réalisation de la phase diagnostic et scénario tendanciel du SAGE Haut-Allier
- Préparation de la prochaine réunion de la CLE (janvier 2011)

Préambule

La réunion s'est tenue à la Mairie de Langeac, sous la présidence de M. Raymond RAVAT, Président de la CLE du SAGE Haut-Allier. Sur les 12 membres qui composent le bureau de la CLE du SAGE Haut-Allier, 8 étaient présents.

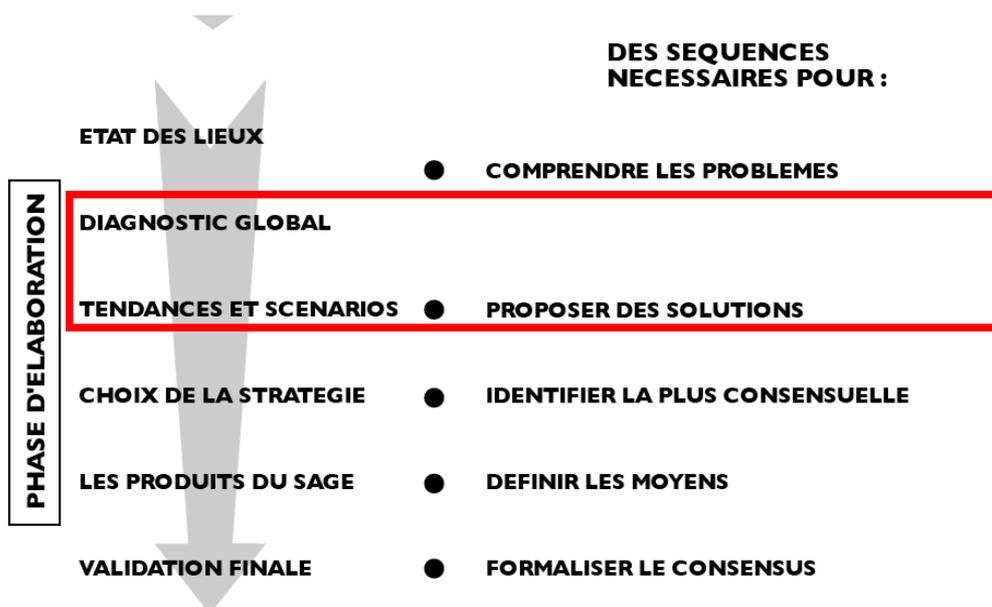
M. Ravat remercie les personnes présentes et introduit la séance.

Il précise que cette réunion de bureau équivaut à la réunion de lancement des études « Diagnostic et Scénario tendanciel du SAGE Haut-Allier ».

En effet, après délibération du bureau et du Président du SMAT du Haut-Allier, les cabinets « CESAME » et « Autrement Dit » ont été retenus pour conduire, avec les acteurs du SAGE, les phases « diagnostic » et « scénario tendanciel » de la démarche (cf schéma des étapes d'élaboration d'un SAGE ci-dessous).

Il rappelle que l'objectif de la réunion est de faire connaissance avec les prestataires et de présenter leurs modalités d'exécution pour ces missions.

Il ajoute également qu'il a souhaité inviter, à la première partie de cette réunion de bureau, les techniciens de différentes structures présentes sur le territoire et qui conduisent des projets, souvent complémentaires au SAGE, dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, comme les Fédérations de pêche, les animateurs des contrats territoriaux en cours sur notre bassin etc.... Ces acteurs du territoire seront des personnes ressources pour l'élaboration du SAGE Haut-Allier. Ils seront consultés par les prestataires, mais ils pourront également l'être par la CLE du SAGE ou son bureau, pour apporter leurs avis et leurs compétences techniques et spécifiques ainsi que leur connaissance approfondie du territoire. Il s'avère donc important qu'ils soient associés dès le départ à cette démarche en prenant connaissance des études et de leurs modalités de mise en œuvre.



I. PRESENTATION DES BUREAUX D'ETUDES ET DE LEUR METHODOLOGIE DE REALISATION

Monsieur DROIN (Bureau d'études CESAME) et Madame VINDRY (Bureau d'études Autrement Dit) débutent par une présentation de leurs cabinets et de leurs missions respectives (powerpoint joint en annexe).

Synthèse de la méthode de travail :

Un travail technique sera réalisé par CESAME pour élaborer le diagnostic du territoire en s'appuyant sur les éléments existants de l'état initial validé en mars 2010 et en le complétant de données nouvelles.

L'acquisition des données nouvelles sera réalisée à partir d'enquêtes auprès d'une trentaine de personnes ressources (partenaires institutionnelles, structures intercommunales, gestionnaires d'ouvrage et syndicats d'assainissement, d'APE (cf détail dans le powerpoint).

Le diagnostic étudiera le contexte physique et l'environnement naturel du territoire ainsi que le contexte socio-économique dans lequel s'inscrit le SAGE. Ce diagnostic permettra d'identifier les forces et les faiblesse du territoire et de réfléchir avec les acteurs du SAGE aux objectifs de gestion future en quantifiant et en localisant les besoins à venir des différents usages (phase scénario tendanciel).

Ce travail de diagnostic et de définition du scénario tendanciel sera co-construit avec les acteurs du SAGE réunis au sein de la CLE mais aussi au sein des commissions thématiques définies en mars dernier. Pour mémoire, 4 commissions ont été créées : une commission « Partage de la ressource et gestion quantitative », une relative à « l'amélioration de la qualité », une autre sur « l'Eau et la biodiversité » et une dernière sur « l'Eau et le cadre de vie ».

Ces deux premières étapes d'élaboration du SAGE nécessitent en effet une concertation étroite et soutenue avec les acteurs de l'eau (élus, partenaires institutionnelles mais aussi usagers représentés au sein de la CLE et des Commissions thématiques). Au cours de la démarche, le cabinet « Autrement Dit » accompagnera les acteurs pour qu'ils puissent alimenter le diagnostic de leur expériences de terrain puis se prononcer ensuite sur les objectifs à atteindre. Parallèlement à la concertation, un travail de communication sera mené par « Autrement Dit » (note de synthèse pour une vulgarisation et une appropriation collective des données). Un planning du déroulement de la mission vous joint avec le diaporama.

Monsieur Droin insiste sur l'importance de la contribution des acteurs sollicités pour l'élaboration du diagnostic et du scénario tendanciel, notamment concernant la thématique « eau potable ». Il précise que, dans ce domaine, une partie de la récolte d'information se fera par l'envoi d'un formulaire de requête sous forme de tableur excel aux exploitants (syndicats, communes, privés).

Echanges sur la méthode proposée

M. Martin évoque les dates tardives des réunions publiques pour faire valider les études du SAGE et s'interroge par conséquent sur la valeur de cette validation.

Madame Vindry répond que la validation officielle est la validation de la CLE. Elle ajoute également que la CLE est une assemblée délibérante représentative de l'ensemble des acteurs du territoire, et donc des habitants, et que tous les collègues y sont représentés.

Melle Mignon précise que ces réunions publiques ont été ajoutées au cahier des charges suite à une demande de la CLE et du bureau d'informer la population, mais en aucun cas pour valider les études.

Madame Vindry ajoute qu'il apparaît délicat d'envisager des réunions publiques à un stade si peu avancé du SAGE : n'y participent souvent que ceux qui sont déjà sensibilisés (on retrouve souvent à ces réunions les acteurs du SAGE lui-même). De plus, la mise en place de réunions publiques au démarrage de la démarche peut créer l'effet inverse à celui recherché : « mécontentement » car les participants attendent des réponses concrètes que les élus ne peuvent pas encore leur apporter, « frustration » car les participants se sentent légitimes à décider du sort du SAGE alors que la décision finale incombe à la CLE et non à la population en général.

Le cabinet Autrement Dit veillera donc à ce qu'à travers la concertation mise en place avec les acteurs du SAGE, les besoins de communication vers l'extérieur puisse être pris en compte mais principalement dans un objectif d'information du public et non de participation à la décision en tant que telle.

M. Noël-Baron confirme que le souci de chaque élu est d'être en adéquation avec ses citoyens. Par conséquent, il est important de mettre en place une information publique et adaptée.

Pour répondre à ce besoin de communication, Madame Vindry avance l'idée de la parution d'une lettre du SAGE qui paraît être un outil de communication adapté dans ce contexte.

M. Réveilleux ajoute qu'une fois les documents du SAGE (PAGD et règlement) rédigés, ils seront soumis à enquête publique.

M. Martin demande des précisions sur les méthodes de vérification et de validation de la pertinence des informations.

M. Droin explique que les entretiens serviront non seulement à collecter des informations mais également à formuler des hypothèses avec les experts interrogés. Il existe néanmoins quelques points d'interrogation sur la quantité et la pertinence de l'information récoltée concernant la thématique eau potable pour laquelle l'enquête se fera par le biais d'un questionnaire écrit (tableau Excel) et envoyé à chaque exploitant. M. Droin précise également qu'il sera fait une estimation, la plus précise possible, de l'incertitude de la donnée. L'objectif sera d'homogénéiser les informations collectées afin d'en réaliser une interprétation cohérente. M. Droin termine en soulignant l'importance d'assurer le crédit de ce travail par des validations en commissions thématiques et en bureau de CLE.

M. Noël-Baron souligne que l'état des lieux du SAGE est fait et qu'il est impératif de passer à l'étape suivante.

M. Droin précise que le but de l'étude n'est pas de refaire l'état des lieux mais bien de réaliser le diagnostic. Toutefois, suite à un manque de données sur certaines thématiques, un complément d'information était demandé dans le cahier des charges.

M. Pommarel s'interroge sur la constitution de commissions géographiques, et non plus thématiques, lors de l'élaboration du scénario tendanciel.

M. Droin précise qu'il s'agit d'une proposition formulée avec Mme Vindry mais, qu'aujourd'hui, rien n'est arrêté. Si une réelle dynamique s'est mise en place dans les commissions thématiques, il y a tout intérêt à les garder.

Toutefois, les commissions géographiques présentent l'intérêt de zoomer sur un territoire, d'aborder différents thèmes et surtout de les croiser pour en mesurer les interactions. De plus, ces commissions permettent de mobiliser un plus grand nombre d'élus.

M. Poulain demande si, au sein des commissions, les sujets seront abordés de façon séparée entre l'Allier et ses affluents, car, au final, les problématiques sont souvent différentes.

M. Droin répond que l'axe Allier focalise souvent l'intérêt et que pour limiter ce cloisonnement, il serait plus judicieux de ne pas séparer les deux.

M. Poulain souligne qu'il est difficile de mener un débat collectif quand les thématiques ne sont pas identiques.

Au final, l'assemblée conclut que des ajustements seront effectués selon le déroulement des commissions.

L'ensemble des sujets ayant été abordé avec les prestataires, M. Ravat clôt la première partie de la réunion.

II. PREPARATION DE LA REUNION DE LA CLE

Rappel : La CLE s'est réunie, pour la dernière fois, le 16 mars 2010 afin de valider l'état initial et la poursuite des études du SAGE.

M. Ravat souhaite organiser rapidement une réunion de la CLE afin de pouvoir informer chaque membre des nouvelles avancées du SAGE et de la politique de l'eau.

Melle Mignon expose une liste de sujets à aborder en CLE, sous validation du bureau :

- Le lancement du diagnostic et du scénario tendanciel
- Le bilan annuel du SAGE (à valider chaque année)
- Les ouvrages prioritaires

Le bureau souhaite organiser une intervention de la DREAL Auvergne sur ce sujet.

- Le nouveau classement des cours d'eau

M. Réveilliez et M. Marchand (DDT Haute-Loire) sont sollicités pour présenter ce sujet.

- La mise en place du Conseil Lozérien de l'Eau et l'élection d'un représentant de la CLE à ce Conseil

Le bureau souhaite aborder ce sujet et organiser une intervention de la DDT48 afin d'avoir des précisions supplémentaires sur l'intérêt et le rôle de ce conseil.

- Le site internet

Le site internet du SMAT Haut-Allier, qui sera lancé en début d'année 2011, consacrera une page au SAGE Haut-Allier. Il s'agit donc de discuter et valider certains documents du SAGE à diffuser.

- Le SDAGE 2010

Le bureau juge important de présenter le nouveau SDAGE Loire-Bretagne 2010 et les dispositions relatives au SAGE Haut-Allier et à la CLE.

Les dates retenues pour la réunion sont : le 13 ou le 14 janvier 2011

Le lieu retenu : Chanteuges

L'ensemble des sujets ayant été abordé et validé, M. Ravat lève la séance à 17h.

**Diagnostic de la ressource en eau
et des milieux**
Diagnostic socio-économique
Elaboration du scénario tendanciel

Bureau de la CLE
18 novembre 2010
Démarrage de l'étude



SAGE du HAUT ALLIER

Diagnostic de la ressource en eau et des milieux - Diagnostic socio-économique Scénario tendanciel

Autrement Dit - Concertation - Communication

Rachel Vindry

- **Animation de dialogue territorial**
dans le domaine des politiques de l'eau
- **Écoute (sociologue) et retranscription des besoins**
- **Communication publique**
(définition de stratégies et plan de communication)
- **Vulgarisation pédagogique de dossiers techniques**
- **Communication graphique**



CESAME Environnement

Thierry DROIN

- **Conseils en environnement et spécialisé en milieux aquatiques**
- **Mobilisation de moyens humains pérennes** *(uniquement des CDI)*
 - **Thierry DROIN**, Ingénieur agronome senior
 - **Angélique BELLOC**, Ingénieur SIG et écologue « milieux aquatiques »
 - **Virginie MATHE**, Ingénieur agronome

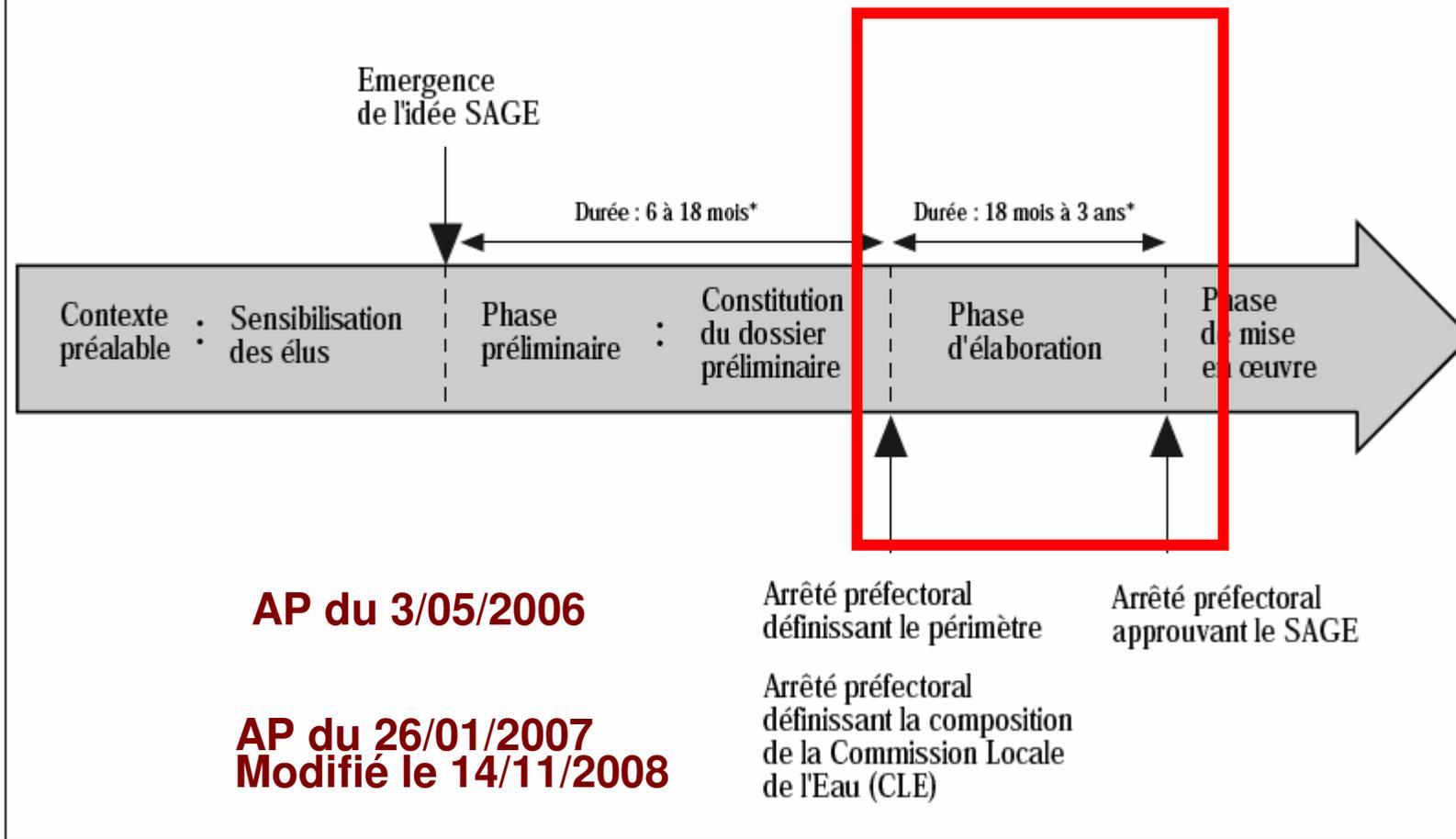
SAGE du HAUT ALLIER
Diagnostic de la ressource en eau et des milieux - Diagnostic socio-économique
Scénario tendanciel

I – CONTEXTE DE L'ETUDE

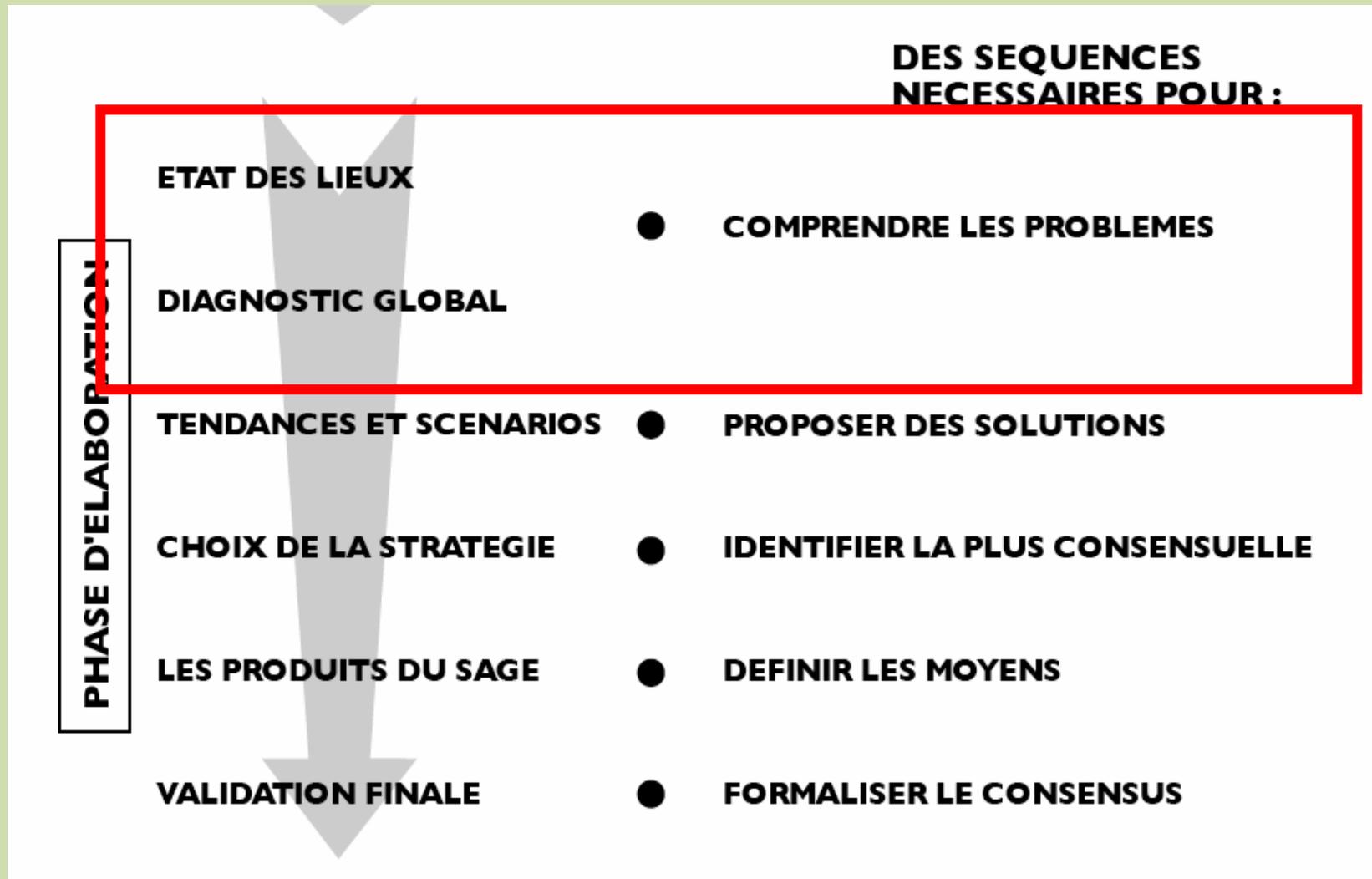


CONTEXTE

SCHEMA CHRONOLOGIQUE DE DEROULEMENT D'UN SAGE



CONTEXTE



CONTEXTE

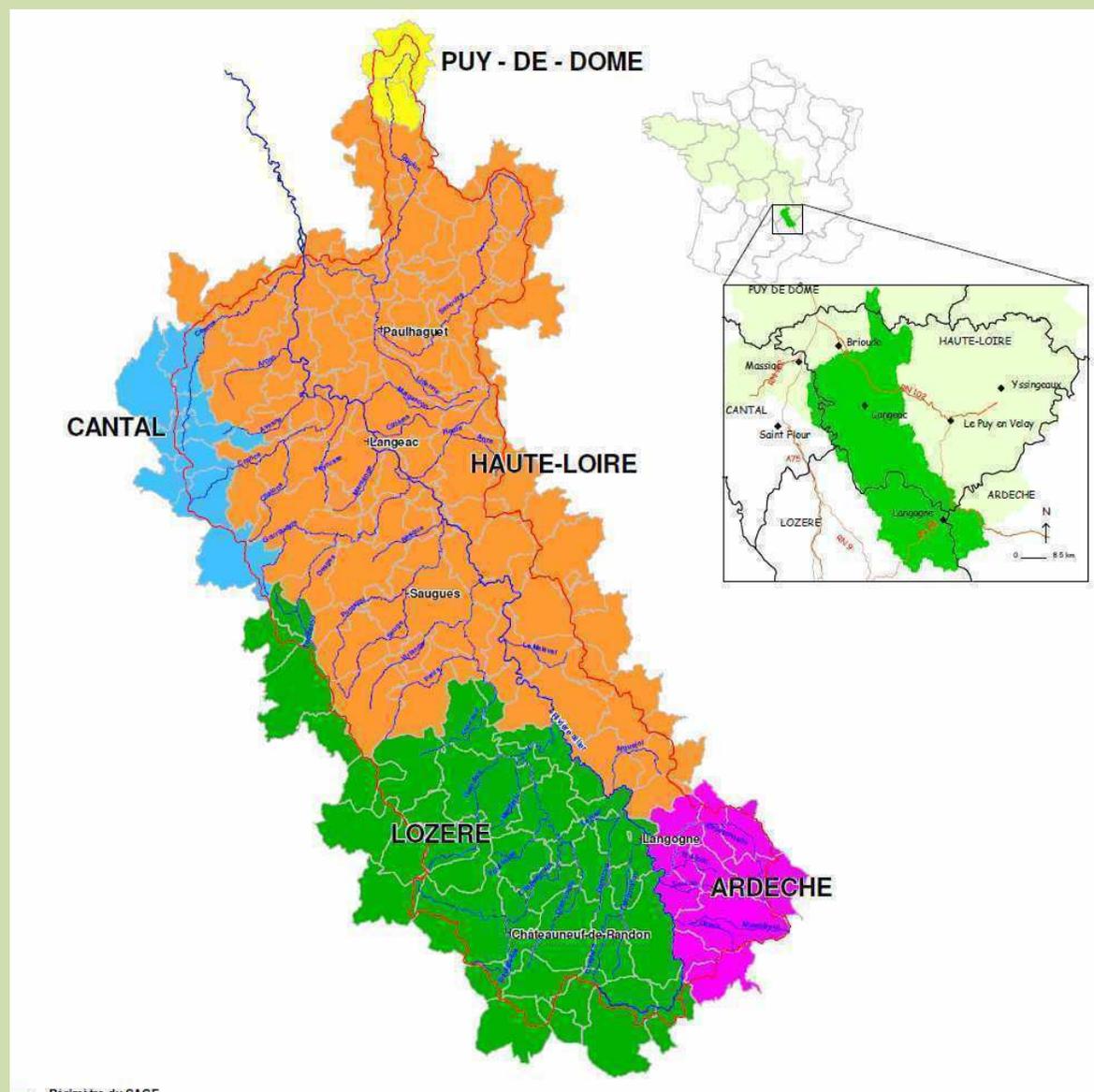
✓ **Le SAGE HAUT ALLIER – Trois grands objectifs pour le bassin du haut Allier (2005) :**

- **Avoir une bonne gestion quantitative de la ressource,**
- **Maîtriser et gérer les usages agricoles, industriels et domestiques,**
- **Préserver et assurer la mise en valeur touristique et pédagogique du patrimoine aquatique.**



LE PERIMETRE

- ✓ Surface : 2 800 km²
- ✓ 165 communes
- ✓ 5 départements
(Ardèche, Lozère
Cantal, Haute-Loire, et
Puy-de-Dôme).



LE PERIMETRE

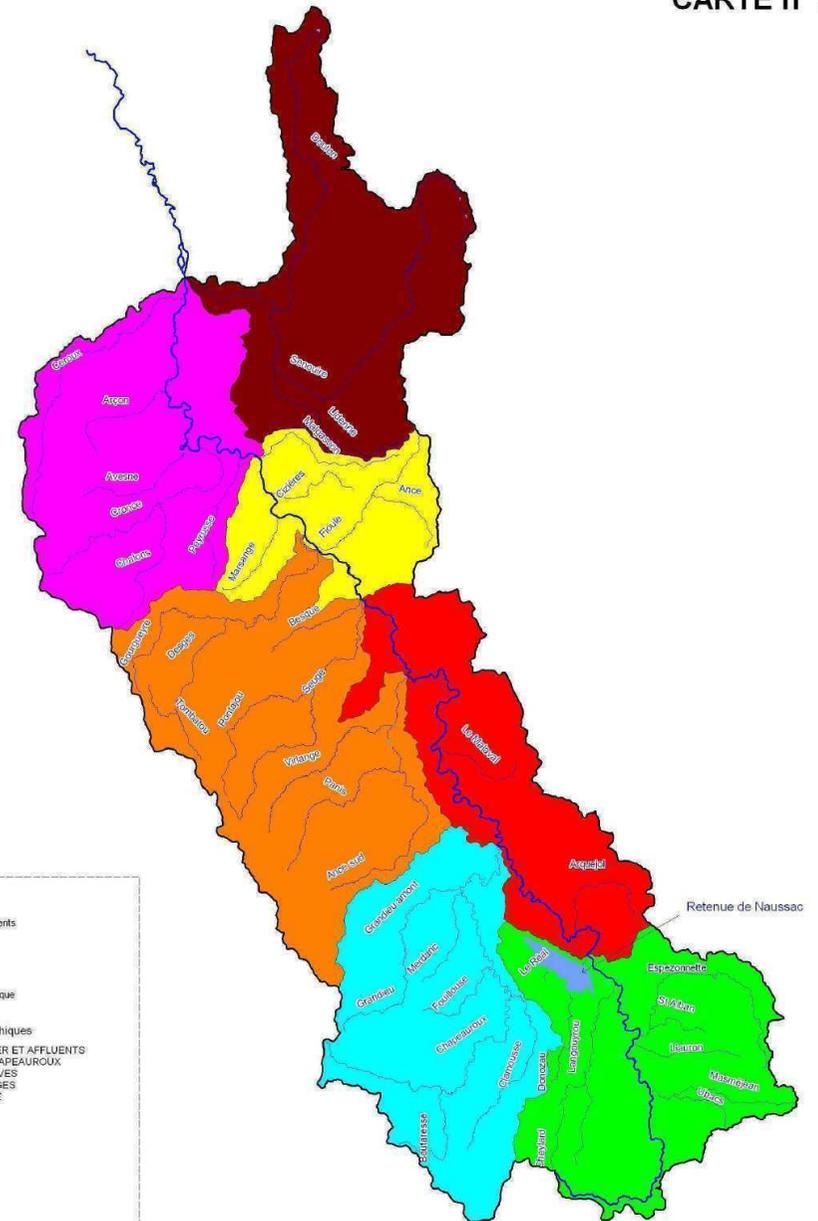
✓ Un important réseau hydrographique de « tête de bassin versant »

CARTE n° 2

- 1 : SOURCE DE L'ALLIER ET AFFLUENTS
- 2 : GRANDRIEU ET CHAPEAUROUX
- 3 : AFFLUENTS DU DEVES
- 4 : ANCE SEUGE DESGES
- 5 : FIOULE MARSANGE
- 6 : CRONCE CEROUX
- 7 : SENOUIRE

LEGENDE

- Rivière Allier
 - Principaux affluents
 - Plans d'eau
 - zone géographique
- nom des zones géographiques
- 1 : SOURCE DE L'ALLIER ET AFFLUENTS
 - 2 : GRANDRIEU ET CHAPEAUROUX
 - 3 : AFFLUENTS DU DEVES
 - 4 : ANCE SEUGE DESGES
 - 5 : FIOULE MARSANGE
 - 6 : CRONCE CEROUX
 - 7 : SENOUIRE



SAGE du HAUT ALLIER
Diagnostic de la ressource en eau et des milieux - Diagnostic socio-économique
Scénario tendanciel

II – OBJECTIFS DE L'ETUDE



OBJECTIFS DE L'ETUDE

- ✓ **Actualiser l'état des lieux validé par la CLE en mars 2010**
- ✓ **Élaborer un diagnostic du territoire : identification, hiérarchisation des enjeux, problématiques**
- ✓ **Réaliser un diagnostic socio-économique : organisation du territoire, positionnement des acteurs**



OBJECTIFS DE L'ETUDE

- ✓ **Élaborer un scénario tendanciel** : quel avenir pour le bassin versant du Haut Allier sans SAGE ?
- ✓ **Proposer des objectifs** qui constitueront la base des phases suivantes : scénarios et rédaction des pièces du SAGE.
- ✓ **Favoriser la concertation** et permettre l'**appropriation** de cette étape par l'ensemble des acteurs (travail de communication pédagogique).



Principes de concertation pendant l'élaboration de cette étape du SAGE

- **Respect de la parole** et des points de vues de chaque acteur = source d'enrichissement collectif du SAGE.
- Permettre à chacun d'**accéder au même niveau de connaissance**, de suivre l'avancement du SAGE (pédagogie).
- **Mobiliser** les acteurs autour du SAGE et les **accompagner les acteurs dans la décision**.
- Concertation = **savoir s'adapter** aux acteurs, au contexte, à l'évolution de la démarche... = concertation « sur mesure »



Concrètement, la concertation ici =

- Débats participatifs (réunions, commissions)
- Conseils stratégiques et appui à la chargée de mission
- Vulgarisation des données techniques (= synthèse), valorisation

SAGE du HAUT ALLIER
Diagnostic de la ressource en eau et des milieux - Diagnostic socio-économique
Scénario tendanciel

III – DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE



DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

2 PHASES PRÉVUES

- ✓ Phase 1 : Diagnostic des usages et des milieux
- ✓ Phase 2 : Élaboration du scénario tendanciel
- **Avec un accompagnement en concertation et communication pour les deux phases**



DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

2 PHASES PRÉVUES

- ✓ **Phase 1 : Diagnostic des usages et des milieux**
- ✓ **Phase 2 : Élaboration du scénario tendanciel**
- **Avec un accompagnement en concertation et communication pour les deux phases**



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

➤ OBJECTIFS :

- Etablir un **diagnostic précis du territoire**, préciser et hiérarchiser les enjeux, identifier les principales problématiques
- Permettre à tous de **comprendre et partager le diagnostic**

2 ETAPES :

- ✓ Complément à l'état des lieux
- ✓ Diagnostic du territoire



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 1 : complément à l'état des lieux

✓ Les thématiques abordées :

- **Contexte physique et environnement naturel**
 - Milieu physique
 - Patrimoine naturel
 - Risques naturels
- **Contexte socio-économique**
 - Usages socio-économiques
 - Actions et acteurs dans le domaine de l'eau



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 1 : complément à l'état des lieux

- ✓ **Contexte physique et environnement naturel**
 - Volet hydrologie : caractérisation et évolution
 - Occupation du sol : évolution, incidences potentielles
 - Milieux naturels : précision sur les enjeux associés et démarches en cours
 - Risques : intégration de données récentes
 - Qualité des eaux : intégration des données récentes
 - Qualité piscicole, habitats : complément de données



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 1 : complément à l'état des lieux

✓ Contexte socio-économique

- Occupation du sol et son évolution,
- Complément sur les politiques locales dans le domaine de l'eau et de l'environnement (eau, assainissement, SDAGE...),
- Complément sur les usages : AEP, assainissement collectif et non collectif, industriel
- Coût de la gestion de l'eau : bilans des ressources et des dépenses à l'échelle du périmètre,
- Importance économique et touristique de la ressource en eau



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 1 : complément à l'état des lieux

✓ Moyens mis en oeuvre

- **Consultation et exploitation des données existantes** : SDAGE LB, état initial du SAGE, ...
- **Investigations complémentaires pour compléter les données disponibles** :
 - **Enquêtes auprès des personnes ressources par entretiens individuels ou semi-collectifs** : une trentaine d'entretiens sont prévus (rdv, courrier, téléphone).



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 1 : complément à l'état des lieux

✓ Enquête auprès des personnes ressources :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Général (07, 15, 43, 48 63), DDT (07, 15, 43, 48 63), ONEMA, Fédérations de pêche, DREAL, Chambre d'agriculture, CCI,
 - Structures intercommunales (SMAT, SICALA, C. de Communes...)
 - Gestionnaires d'ouvrage hydro-électrique (EDF ...), Syndicat AEP, assainissement ...
- **Fonction des données déjà collectées et des compléments à apporter.**



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 2 : diagnostic du territoire

➤ Objectifs :

- Réaliser une **analyse fonctionnelle du territoire** avec :
 - Évaluation de l'état actuel : milieux, usages, fonctionnement,
 - Analyse de compatibilité entre milieux-ressources d'une part, et usages-pressions d'autre part,
 - Synthèse du « comportement des acteurs » : synergies, divergences, conflits ...

➤ Pour préciser les atouts/faiblesses, les opportunités et les pressions sur le territoire



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

Etape 2 : diagnostic du territoire

✓ Moyens mis en oeuvre :

- **Analyse multicritères** permettant de croiser les données de l'état initial : travail « expert »

- **Concertation avec les acteurs** pour partager / valider ce diagnostic :
 - Animation de **4 commissions thématiques** proposées CLE :
 - Partage de la ressource et gestion quantitative,
 - Amélioration de la qualité
 - Eau et biodiversité,
 - Eau et cadre de vie



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES MILIEUX

✓ **Les commissions thématiques :**

- **Objectif : instaurer une démarche participative des acteurs**, véritable force de proposition
- **Déroulement :**
 - **Communication préalable d'un document de synthèse** « état des lieux-diagnostic »,
 - **Présentation, discussion et compléments en commission thématiques** (ateliers participatifs),
 - **Bilan évolutif de la concertation** (note sociologique – Récit de vie de la construction du SAGE)
 - **Reprise du diagnostic** à partir des éléments de la concertation.
 - **Commission collective** de restitution du diagnostic



DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

2 PHASES PRÉVUES

- ✓ Phase 1 : Diagnostic des usages et des milieux
 - ✓ **Phase 2 : Élaboration du scénario tendanciel**
- Avec un accompagnement en concertation et communication pour les deux phases



PHASE 2 : ELABORATION DU SCENARIO TENDANCIEL

✓ Objectifs :

- **Établir un scénario tendanciel à l'horizon 2015 et 2021** qui présente l'évolution :
 - Des principales composantes du territoire,
 - Des milieux naturels (répartition, intérêt),
 - De la quantité et de la qualité des eaux,
 - Du niveau de satisfaction des usages (adéquation ressources/besoins)
 - Des risques associés aux situations de crises (et conséquences socio-économiques)



PHASE 2 : ELABORATION DU SCENARIO TENDANCIEL

✓ **Principes :**

- Pour chaque thématique, proposer le **scénario d'évolution le plus probable** au regard :
 - des tendances actuelles/presenties en termes d'usages, de besoins, et donc de pressions,
 - des politiques et procédures en cours ou à venir,
 - du cadre réglementaire
 - et de l'évolution climatique (ressource)



PHASE 2 : ELABORATION DU SCENARIO TENDANCIEL

- Comparer pour chaque masse d'eau, ce scénario et les objectifs du SDAGE
- Proposer des **objectifs et orientations** prioritaires que devra intégrer le futur SAGE,
- Identifier des **principaux indicateurs** pertinents pour décrire l'état actuel, son évolution, indicateurs organisés dans une grille d'évaluation prospective du SAGE



PHASE 2 : ELABORATION DU SCENARIO TENDANCIEL

✓ Moyens mis en œuvre :

- **Consultation des acteurs locaux** pour établir et quantifier les tendances d'évolution (\approx 15 entretiens prévus)
- **Travail « expert »** pour établir un premier scénario tendanciel
- **Concertation en trois commissions (thématiques ou géographiques) + une commission globale**
- **Bilan de la concertation**



SAGE du HAUT ALLIER
Diagnostic de la ressource en eau et des milieux - Diagnostic socio-économique
Scénario tendanciel

IV – PLANNING



PLANNING

Années	2010		2011								
Mois	Nov	Dec	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Diagnostic											
Scénario tendanciel											
Commissions thématiques			X	X	X						
Commissions thématiques géographiques /								X	X		
Réunions Bureau CLE	X			X		X	X			X	
Réunions CLE							X				X
Réunions publiques											X



MERCI DE VOTRE ATTENTION



12, rue des prairies
13 113 LAMANON
Tel : 04 90 59 63 74
r.vindry@aliceadsl.fr



ZA du parc - Secteur Gampille
42 490 FRAISSES
Tel : 04 77 10 12 10 - Fax : 04 77 10 12 11
cesame.environnement@wanadoo.fr

